

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2018

Le 13 septembre 2018 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, Joceline BROISSIAT, Pauline JOUFFROY.

Mrs Eric BIGORNE, Julien MARICHY, Yves GERAY, Michel PERNET, David NICOLAS, Eric VUILLET.

Secrétaire de séance : Madame Joceline BROISSIAT

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 14 juin 2018 :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 14 juin 2018.

### **1- Décision modificative n°3 régularisation d'écritures SIDEDEC (dépenses et recettes) pour l'éclairage public en immobilisation au chapitre 041 (délibération n° 21/18)**

A la demande de la trésorerie, il convient de régulariser en comptabilité les écritures relatives aux travaux SIDEDEC pour l'opération éclairage public (effacement des réseaux), et ainsi prévoir au budget les crédits nécessaires au chapitre 041 en dépenses et en recettes pour une somme de 11 250.00 €

### **2 - SYDOM : rapport annuel d'activités 2017 (délibération n° 22/18)**

Le rapport établi par le SYDOM explique les différents flux et leur mode de traitement. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activités pour 2017.

### **3 - ECLA : rapport d'évaluation de la C.L.E.C.T. Charges transférées en 2018 (délibération n° 23/18)**

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les charges financières transférées à ECLA figurant dans le rapport de la Commission, dans les conditions prévues à l'article L5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) s'est réunie le 12 juillet 2018 et a établi le rapport d'évaluation des charges transférées à ECLA en 2018 (soit un montant évalué à 9 640.96 € pour Frébuans). Le Conseil Municipal approuve le rapport d'évaluation des charges transférées en 2018 établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 12 juillet 2018.

### **4 - SIDEDEC : rapport d'activités 2017 (délibération n° 24/18)**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le contenu du rapport d'activités 2017 du SIDEDEC du Jura illustrant les actions réalisées au cours de l'année écoulée.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activités 2017.

## **5 - CAPEB du Jura : projet de suppression des taux réduits de TVA dans le bâtiment (délibération n° 25/18)**

Le 7 juin 2018, le Ministre de l'Economie a annoncé la remise en cause des taux réduits de TVA dans le bâtiment et la mise en place d'un groupe de travail ayant en charge l'étude de ce projet.

Le Président de la CAPEB du Jura a attiré l'attention du Maire par lettre du 19 juin 2018 sur les conséquences qu'entraînerait la suppression des taux réduits de TVA dans le bâtiment notamment en matière d'emploi, d'aménagement du territoire, de réhabilitation du bâti, de sécurité des logements, d'économie d'énergies et d'avenir des entreprises locales. Le Conseil Municipal demande au gouvernement de ne pas supprimer les taux réduits de TVA dans le secteur du bâtiment et de ne pas y apporter de substantielles modifications.

## **6 - SIER : convention de contrôle des débits et pressions des poteaux d'incendie (délibération n° 26//18)**

Le SDIS n'assure plus les contrôles des poteaux incendie (PI), bornes incendie (BI) pour les Collectivités depuis 2017. Ce contrôle est réglementaire et obligatoire, à la charge de la Commune.

Le SIER (Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont) propose aux Communes des travaux liés à la défense incendie. Pour la campagne 2018, le coût de cette intervention est fixé à 25.00 € HT par poteau ou borne incendie soit pour la commune une dépense de 325.00 € HT pour 13 poteaux. Afin de fixer les conditions de cette mission effectuée par le SIER, il y a lieu d'établir une convention entre le SIER et la Commune de Frébuans. Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le principe de confier au SIER cette mission de contrôle, et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

## **7 - Affouage 2018 - 2019 : Tarif (délibération n° 27/18)**

Il est proposé aux habitants de la Commune de Frébuans une vente de bois sur la parcelle 11, située sur la Commune de Courlaoux, lieudit « La Levanchée ».

La Commission de la Forêt du 3 août 2018 a fixé le prix du stère à 8.00 €, en fonction de l'estimation faite par l'ONF (465.00 € pour 59 stères)

Le Conseil Municipal donne son accord sur le prix fixé en sachant que la publicité a été faite par voie d'affichage le 7 août 2018 avec un délai d'inscription arrêté au 16 octobre 2018, avant 12h00.

Il est précisé que l'abattage se fera sous la responsabilité des intéressés et qu'une attestation d'assurance « responsabilité civile » leur sera demandée.

## **8 - Informations et questions diverses :**

### **➤ Point sur les travaux**

▪ Rafranchissement de la façade de l'école par la Société G.N.F de Frébuans : échafaudage, crépis, main d'œuvre gratuits. Seul le coût de la peinture du soubassement est à la charge de la Commune (environ 200.00 €)

▪ Aménagement carrefour rue D. BARODET / route de Saint-Georges : le dossier est toujours en attente, ECLA n'ayant toujours pas avancé sur le projet (appel d'offres, attribution des travaux, etc ...) malgré de nombreux rappels auprès du Directeur Adjoint des Services Techniques. Celui-ci s'est engagé à réaliser les travaux durant les vacances de la Toussaint. A voir !

➤ ECLA - Proposition Tour du Jura Cycliste 2019 : lettre de consultation du Président auprès des Communes d'ECLA afin de connaître leur éventuel souhait d'accueillir un départ et / ou une arrivée de cette course cycliste. L'aspect financier est important puisque le coût d'un ensemble « départ / arrivée » s'élève à 15 000.00 €. ECLA pourrait être le moteur de cette opération, sachant que la Commune concernée devrait également participer financièrement au projet. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable.

➤ Opération Brioches 2018 : du lundi 1<sup>er</sup> au dimanche 7 octobre 2018. Une réunion préparatoire a eu lieu le 4 septembre 2018. 60 brioches ont été commandées. Avis aux bénévoles.

➤ Rentrée scolaire 2018 :

Frébuans : 46 élèves

Trenal : 21 élèves

➤ Repas offert aux Aînés : samedi 17 novembre 2018

➤ Transports scolaires : ils sont gérés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 par ECLA. Plusieurs problèmes concernent le fonctionnement des cartes magnétiques, l'absence de bus, les horaires erronés, etc... Le circuit desservant le RPI Trenal - Frébuans a été modifié de façon à laisser un peu plus de temps aux enfants à la cantine.

➤ Cimetière : Entretien des allées du cimetière : samedi 27 octobre 2018. Le RDV est fixé à 9h30 sur place.

### **COMPTE-RENDU DES REUNIONS :**

- le 20 juin 2018 : ECLA - Bureau Elargi

- le 28 juin 2018 : ECLA - Conseil Communautaire

- le 04 septembre 2018 : Commission scolaire RPI Trenal - Frébuans

### **REUNIONS A VENIR :**

- le 18 septembre 2018 : ECLA - Commission Transports

- le 20 septembre 2018 : ECLA - Conseil Communautaire

- le 25 septembre 2018 : ECLA - Commission Affaires Culturelles et Communication

- le 08 novembre 2018 : ECLA - Bureau Elargi

- le 15 novembre 2018 : ECLA - Conseil Communautaire

- le 06 décembre 2018 : ECLA - Bureau Elargi

- le 13 décembre 2018 : ECLA - Conseil Communautaire

**URBANISME - DOSSIERS NOTIFIES :**

- DP n°8/2018 : Accord en date du 02 août 2018 du dossier déposé le 25/07/2018 par Madame Emilie GOYDADIN, pour l'installation d'une piscine semi-enterrée sise 39, rue des Condamines parcelle cadastrée AA 91.

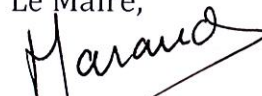
**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 18 OCTOBRE 2018**

La Secrétaire



Joceline BROISSIAT

Le Maire,



Paulette MARANO

